

TENNIS

Tim Henman et les favorites l'emportent à Roland-Garros

Page B 5



OPÉRA

La Veuve joyeuse, un spectacle à peaufiner

Page B 8



ÉCONOMIE

FONDS D'INVESTISSEMENT



Michel Marcoux

La simplicité volontaire

Une approche qui se veut un baume au stress quotidien et qui peut très bien s'appliquer à la gestion de votre portefeuille. Dans ma pratique, il m'arrive trop souvent de rencontrer des investisseurs pour qui leur portefeuille est une source incroyable de tracas, alors que celui-ci et vos finances personnelles devraient normalement être source de satisfaction. En règle générale, le problème se présente toujours de la même façon: la majorité des investisseurs confondent la répartition d'actif et l'éparpillement débridé. Pour les mêmes raisons, il arrive souvent que certains investisseurs, possédant un actif limité, cherchent la diversité dans de nombreuses catégories d'actifs, dans des produits différents et dans des institutions financières différentes. Ils oublient que le suivi des actifs demande temps et disponibilité, et c'est ce qui nous manque le plus. Comment simplifier?

Primo: l'investisseur moyen devrait donc d'abord et avant tout regrouper dans le moins d'institutions financières ou firmes de courtage possible l'ensemble de ses placements. Nous retrouvons trop souvent de petits actifs répartis dans trois, quatre et même cinq institutions financières. Chacune de celles-ci produit à intervalles réguliers des rapports financiers que vous devez, en principe, évaluer, vérifier et classer. En fait, trop de tâches qui se multiplient et qui n'apportent aucune plus-value à votre portefeuille. A moins d'avoir un actif de plusieurs millions, et encore, réduisez le nombre d'institutions financières avec lesquelles vous faites affaire, et vous pourriez ainsi libérer un peu plus de votre précieux temps pour vous adonner à vos activités préférées.

Secundo: de nombreux investisseurs possèdent un nombre incroyable de produits financiers dans leur portefeuille et dans de trop nombreuses catégories d'actifs. Plus l'investisseur multiplie ses positions, plus le suivi de ses finances personnelles devient une source d'ennuis et de temps perdu. Suivez l'exemple du célèbre investisseur Warren Buffett: trouvez le produit qui correspond à vos besoins et investissez suffisamment pour que l'influence de celui-ci dans votre portefeuille soit significative. Trop d'investisseurs se retrouvent souvent avec plus de 25 fonds différents ou plus de 50 titres. Chaque titre ou fonds de votre portefeuille demande de votre temps, et souvent ces trop nombreuses positions n'apportent aucune plus-value à vos rendements.

Une solution

Existe-t-il une solution simplifiée? Peut-être! En fait, pour la grande majorité des investisseurs, les fonds équilibrés ou les fonds de répartition d'actifs représentent, à mon avis, une solution de rechange fort intéressante.

Souvent les investisseurs, et ils ont raison, confondent ces deux types de fonds. Pourtant, même si elles sont minces, il y a des différences. Les fonds équilibrés constituent une catégorie qui est répartie entre les deux catégories d'actifs que sont les actions et les obligations. Généralement, le gestionnaire maintiendra au minimum 30 % de son actif dans l'une ou l'autre des catégories et au maximum 70 %. Les fonds de répartition d'actifs sont généralement plus «ouverts». Le gestionnaire ne maintiendra aucun minimum ou maximum dans l'une ou l'autre de ces catégories; seule sa perception du marché influencera sa position. Mais, dans les faits, la différence est souvent mince.

Au 30 avril 2004, le rendement annualisé des fonds de répartition d'actif canadien a été de 7,3 % sur 15 ans, les fonds équilibrés de 7,7 % tandis que l'indice TSX composé de 8,1 % pour la même période. Cependant, en ce qui concerne la volatilité ou le risque, la différence est frappante. Tandis que l'écart-type des fonds de répartition d'actif et équilibré est respectivement de 8,1 % et de 8,7 %, celui de l'indice composé est par contre de plus de 15,1 %. La différence est donc énorme quant au risque encouru. L'investisseur doit aussi tenir compte du fait que les rendements obtenus pour les fonds sont nets dans le portefeuille de l'investisseur, alors qu'avec l'indice l'investisseur devra déduire les frais de gestion, même s'ils seront minimes.

Alors, si votre capital disponible est limité ou si vous désirez simplifier «volontairement» votre portefeuille, un seul fonds équilibré ou de répartition d'actif pourrait bien être la solution pour vos actifs. Mes préférés: Mackenzie Ivy croissance et revenu avec 10 % de rendement annualisé depuis 10 ans, Trimark croissance revenu 10 % annualisé sur 15 ans, Fidelity équilibré Canada 9,9 % annualisé depuis sa création en septembre 1998 et Fidelity répartition d'actif canadien 11 % annualisé depuis sa création en décembre 1994. La simplicité volontaire, est-ce pour vous?

questions@avantages.com

L'auteur est conseiller en placement et président d'Avantages Services Financiers, une société indépendante spécialisée dans le courtage de fonds communs de placement et dans la gestion privée.



SHAUN BEST REUTERS

Le régime à prestations déterminées est très favorable aux employés. En proposant une rente garantie, le retraité n'est pas confronté au risque de placement ni à celui de survivre à son capital. Pour l'employeur, outre la paix d'esprit qu'il procure à ses employés, ce type de régime peut devenir un instrument de fidélisation et de rétention de ses employés, et un outil de gestion du personnel.

Les régimes de retraite à prestations déterminées sont en péril

GÉRARD BÉRUBÉ

Rien ne va plus dans l'univers des caisses de retraite. Lourdeurs administratives, confusion autour de la paternité des excédents et pressions démographiques se conjuguent pour transformer les régimes à prestations déterminées en une espèce menacée de disparition. Pour la firme d'actuaire Towers Perrin, c'est par dépit que les employeurs nourrissent cette tendance lourde favorisant présentement le recours aux autres types de régime, REER collectif et à cotisations déterminées.

«Nous ne disons pas qu'ils sont une panacée. Mais nous disons que les régimes à prestations déterminées ont leur place dans l'environnement [des régimes de retraite]. Et qu'on est présentement en train de tuer le système», a résumé Martine Ferland, directrice générale du bureau de Towers Perrin à Montréal. La firme d'experts-conseils en ressources humaines veut lancer la réflexion, et souhaiterait réaligner le débat. «L'on ne parle pas de débat à faire sur les types de régime. Car chacun peut avoir son rôle, son utilité, selon les particularités et la nature des entreprises. Mais nous disons que toutes ces discussions autour de la paternité des surplus, puis toutes ces manchettes sur les énormes déficits actuariels ont dénature le débat, détourné l'attention des véritables enjeux.»

Towers Perrin veut «lancer un pavé dans la mare», pour reprendre l'expression retenue par sa directrice montréalaise. Ce pavé a pris la forme d'un «livre blanc» renfermant 27 recommandations. Avec pour prémisse que le régime à prestations déterminées, véritable pierre angulaire du système de retraite au XX^e siècle, a toujours sa raison d'être. «On ne voit pas beaucoup de syndicats, ni d'employés âgés de 45 ans ou plus, contester sa légitimité ou exiger sa transformation. Ce type de régime est très favorable aux employés. En proposant une rente garantie, le retraité n'est pas confronté au risque de placement ni à celui de survivre à son capital. Pour l'employeur, outre la paix d'esprit qu'il procure à ses employés, ce type de régime peut devenir un instrument de fidélisation et de rétention de ses employés, et un outil de gestion du personnel.»

Jadis très populaire auprès des gros employeurs, les entreprises comptant 500 employés et plus, ce type de régime est depuis peu sous pression. Représentant facilement le tiers des régimes privés de pension au Canada, ils ont de moins en moins la cote. Et la situation des déficits actuariels, particulièrement brûlante aux lendemains de la correc-

tion boursière de 2000-03, n'est qu'une variable explicative. Mais «c'est plutôt par dépit» que les employeurs soutiennent cette tendance de fond favorisant présentement les régimes à cotisations déterminées, voire les REER collectifs, a soutenu Mme Ferland.

Un sondage récent réalisé auprès des responsables des caisses de retraite au sein d'entreprises offrant des régimes à prestations déterminées est particulièrement éloquent.

«Ainsi, 18 % d'entre eux ont indiqué que leur organisation avait terminé ou transformé en un régime à cotisations déterminées au moins un de ses régimes à prestations déterminées, tandis que 11 % ont répondu qu'un changement en ce sens était en cours», peut-on lire dans Le Devoir du 3 mai dernier. Pour la portion restante, soit parmi les 71 % des représentants affirmant que leur organisation avait l'intention de continuer à offrir des régimes à prestations déterminées, «un sur cinq avait soit ajouté des composantes à cotisations déterminées, soit réduit des prestations futures ou des dispositions relatives à la retraite anticipée.»

Système asymétrique

Le phénomène est réel. «Il est bien présent aux États-Unis et au Royaume-Uni. Le mouvement est peut-être moins fort ici, probablement parce que le taux de syndicalisation est plus élevé et parce que nous sommes plus sensibles aux mesures socialisantes», a expliqué Martine Ferland. Mais le mouvement s'observe également ici, et il témoigne de ce dépit. «Un ras-le-bol spécialiste attribue à cette asymétrie omniprésente dans le système actuel.

«Tout comme les salariés peuvent pâtir d'un rapport risque-avantage asymétrique dans le calcul des prestations de cessation d'emploi, les employeurs font face à une asymétrie semblable lorsqu'ils doivent assumer la totalité du déficit alors qu'ils n'ont droit qu'à une partie de l'excédent. Ces deux déséquilibres doivent être corrigés», peut-on lire dans le livre blanc soumis la semaine dernière.

Ainsi, et sans parler de crise frappant les régimes à prestations déterminées, la multiplication des déficits actuariels n'est pas que conjoncturelle. Certes, la correction boursière de 2000-03 a eu un impact sur ces déficits, dont le poids a été grossi par le jeu des excédents et des congés de cotisation qui a précédé la contraction des marchés financiers. A cette composante vient se greffer un enjeu structurel, lié au vieillissement de la population, ce facteur démographique étant amplifié par le fait que nombre de ces régimes «ont atteint une certaine maturité. La pression sur ces

régimes n'ira pas en diminuant», a ajouté Mme Ferland.

Trois grands thèmes

La réflexion devrait donc porter sur l'adaptation de ce type de régime à cette mouvance démographique qui soulève, en guise de corollaire, un problème de pénurie de main-d'œuvre. Il faudrait donc apporter les correctifs nécessaires pour que «la neutralité du système soit renforcée quel que soit l'âge de la retraite». Pour que le principe d'«acquisition réelle pour les salariés» soit reconnu par le législateur, pour que soient possibles des combinaisons salaire-rente de retraite, ou encore la poursuite des contributions tant que le salarié travaille, peu importe son âge.

L'autre grand enjeu soulevé par Towers Perrin entoure la reconnaissance de la paternité des surplus qui, le cas échéant, devrait être attribuée à l'employeur. «Tout est relié à la nature du contrat. On devrait donc s'éloigner de cette notion de fiduciaire pour retenir plutôt une notion de contrat d'engagement», retient Martine Ferland. Le flou persistant entourant la propriété de l'excédent n'encourage pas l'entreprise à profiter d'une conjoncture financière favorable pour cotiser davantage que le minimum requis. Au contraire, elle l'incite plutôt à prendre des congés de cotisation lorsque la situation se présente, fait-on valoir.

En clair, et au-delà du fait que l'on accepte le principe que les prestations constituent un salaire différé, il faudrait retenir qu'un tel régime se résume à une promesse de payer une rente, qui s'appuie sur une norme minimale de provisionnement. «Il faut reconnaître la promesse pour ce qu'elle est, se demander si l'employeur a rempli son engagement, s'assurer du provisionnement minimum et laisser ensuite l'employeur gérer la caisse séparément de la prestation», a résumé la spécialiste.

Le dernier grand enjeu est lié à l'environnement réglementaire. A l'heure actuelle, les régimes de retraite doivent répondre à 11 juridictions, provinciales ou territoriales, et à la réglementation fiscale. Dans son communiqué, Towers Perrin prône donc «la création d'un seul organisme de réglementation national». Plus nuancée, la directrice du bureau de Montréal soumet l'idée d'un seul ensemble de lois, «d'une harmonisation ou d'une loi uniforme, plutôt qu'un organisme national».

Le travail de réflexion recherché, qui s'articule autour de ces trois grands thèmes, est complété par des propositions portant sur l'évaluation des régimes, que l'on souhaite plus fréquente pour qu'elle se colle à la valeur au marché et qu'elle offre une mesure de ce risque réel. Un risque que l'on doit associer davantage à un mauvais appariement actif-passif plutôt qu'à des anticipations de taux de rendement, qui s'annoncent plus faibles dans l'avenir.

Le Devoir



LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Ces données, fournies par Fundata Canada Inc., présentent le rendement des fonds communs de placement pour la semaine se terminant jeudi (sauf pour les rendements sur un mois (1 m%) et un an (1 a%), calculés à la fin du mois dernier). La valeur de chaque unité, i.e. la valeur de l'actif net par action (VANPA), est exprimée en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Les données ne doivent servir qu'à titre d'information, une confirmation du prix devrait être obtenue auprès des gestionnaires du fonds ou d'un vendeur autorisé. Var.% et Var.\$ indiquent les variations en pourcentage et en prix depuis une semaine.

FONDS D'INVESTISSEMENT

Fonds	VMPPA	Var.%	Var.\$	Var.%	Var.\$
1000	1000				
1001	1001				
1002	1002				
1003	1003				
1004	1004				
1005	1005				
1006	1006				
1007	1007				
1008	1008				
1009	1009				
1010	1010				
1011	1011				
1012	1012				
1013	1013				
1014	1014				
1015	1015				
1016	1016				
1017	1017				
1018	1018				
1019	1019				
1020	1020				
1021	1021				
1022	1022				
1023	1023				
1024	1024				
1025	1025				
1026	1026				
1027	1027				
1028	1028				
1029	1029				
1030	1030				
1031	1031				
1032	1032				
1033	1033				
1034	1034				
1035	1035				
1036	1036				
1037	1037				
1038	1038				
1039	1039				
1040	1040				
1041	1041				
1042	1042				
1043	1043				
1044	1044				
1045	1045				
1046	1046				
1047	1047				
1048	1048				
1049	1049				
1050	1050				
1051	1051				
1052	1052				
1053	1053				
1054	1054				
1055	1055				
1056	1056				
1057	1057				
1058	1058				
1059	1059				
1060	1060				
1061	1061				
1062	1062				
1063	1063				
1064	1064				
1065	1065				
1066	1066				
1067	1067				
1068	1068				
1069	1069				
1070	1070				
1071	1071				
1072	1072				
1073	1073				
1074	1074				
1075	1075				
1076	1076				
1077	1077				
1078	1078				
1079	1079				
1080	1080				
1081	1081				
1082	1082				
1083	1083				
1084	1084				
1085	1085				
1086	1086				
1087	1087				
1088	1088				
1089	1089				
1090	1090				
1091	1091				
1092	1092				
1093	1093				
1094	1094				
1095	1095				
1096	1096				
1097	1097				
1098	1098				
1099	1099				
1100	1100				

Fonds	VMPPA	Var.%	Var.\$	Var.%	Var.\$
1101	1101				
1102	1102				
1103	1103				
1104	1104				
1105	1105				
1106	1106				
1107	1107				
1108	1108				
1109	1109				
1110	1110				
1111	1111				
1112	1112				
1113	1113				
1114	1114				
1115	1115				
1116	1116				
1117	1117				
1118	1118				
1119	1119				
1120	1120				
1121	1121				
1122	1122				
1123	1123				
1124	1124				
1125	1125				
1126	1126				
1127	1127				
1128	1128				
1129	1129				
1130	1130				
1131	1131				
1132	1132				
1133	1133				
1134	1134				
1135	1135				
1136	1136				
1137	1137				
1138	1138				
1139	1139				
1140	1140				
1141	1141				
1142	1142				
1143	1143				
1144	1144				
1145	1145				
1146	1146				
1147	1147				
1148	1148				
1149	1149				
1150	1150				
1151	1151				
1152	1152				
1153	1153				
1154	1154				
1155	1155				
1156	1156				
1157	1157				
1158	1158				
1159	1159				
1160	1160				
1161	1161				
1162	1162				
1163	1163				
1164	1164				
1165	1165				
1166	1166				
1167	1167				
1168	1168				
1169	1169				
1170	1170				
1171	1171				
1172	1172				
1173	1173				
1174	1174				
1175	1175				
1176	1176				
1177	1177				
1178	1178				
1179	1179				
1180	1180				
1181	1181				
1182	1182				
1183	1183				
1184	1184				
1185	1185				
1186	1186				
1187	1187				
1188	1188				
1189	1189				
1190	1190				
1191	1191				
1192	1192				
1193	1193				
1194	1194				
1195	1195				
1196	1196				
1197	1197				
1198	1198				
1199	1199				
1200	1200				

Fonds	VMPPA	Var.%	Var.\$	Var.%	Var.\$
1201	1201				
1202	1202				
1203	1203				
1204	1204				
1205	1205				
1206	1206				
1207	1207				
1208	1208				
1209	1209				
1210	1210				
1211	1211				
1212	1212				
1213	1213				
1214	1214				
1215	1215				
1216	1216				
1217	1217				
1218	1218				
1219	1219				
1220	1220				
1221	1221				
1222	1222				
1223	1223				
1224	1224				
1225	1225				
1226	1226				
1227	1227				
1228	1228				
1229	1229				
1230	1230				
1231	1231				
1232	1232				
1233	1233				
1234	1234				
1235	1235				
1236	1236				
1237	1237				
1238	1238				
1239	1239				
1240	1240				
1241	1241				
1242	1242				
1243	1243				
1244	1244				
1245	1245				
1246	1246				
1247	1247				
1248	1248				
1249	1249				
1250	1250				
1251	1251				
1252	1252				
1253	1253				
1254	1254				
1255	1255				
1256	1256				
1257	1257				
1258	1258				
1259	1259				
1260	1260				
1261	1261				
1262	1262				
1263	1263				
1264	1264				
1265	1265				
1266	1266				
1267	1267				
1268	1268				
1269	1269				
1270	1270				
1271	1271				
1272	1272				
1273	1273				
1274	1274				
1275	1275				
1276	1276				
1277	1277				
1278	1278				
1279	1279				
1280	1280				
1281	1281				
1282	1282				
1283	1283				
1284	1284				
1285	1285				
1286	1286				
1287	1287				
1288	1288				
1289	1289				
1290	1290				
1291	1291				
1292	1292				
1293	1293				
1294	1294				
1295	1295				
1296	1296				
1297	1297				
1298	1298				
1299	1299				
1					

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.ledevoir.com/offres.html
www.ledevoir.com/avis.html

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

APPEL D'OFFRES

SP-04-204 (2004-GEN-321)

LA VILLE DE LONGUEUIL DEMANDE DES SOUMISSIONS POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION DES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES, DES ÉTUDES DE CIRCULATION, DE LA CONCEPTION, DE LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS, DES APPELS D'OFFRES, DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX, DE L'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET DU CONTRÔLE DES MATÉRIEAUX POUR L'ENSEMBLE DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION TASCHEREAU-AUGUSTE, PHASE 2 DANS L'ARRONDISSEMENT DE GREENFIELD PARK

Ouverture : 15 juin 2004

Ne sont considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis à cette fin.

On peut obtenir lesdits formulaires de même que les documents d'appels d'offres à compter du lundi 31 mai 2004 durant les heures de bureau, soit du lundi au vendredi, sauf les jours fériés, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 16 h 30, en s'adressant au Service des approvisionnements, situé au 500 rue de la Rivière-aux-Pins, Arrondissement de Boucherville, Québec, au (450) 463-7100, poste 2921, moyennant un dépôt non remboursable de 150,00 \$ (taxes incluses) pour chaque exemplaire. Ce paiement doit être effectué en ARGENT COMPTANT uniquement.

Chaque soumission doit être déposée au bureau des soumissions du Service des approvisionnements de la Ville de Longueuil, d'ici le mardi 15 juin 2004 à 10h (horodaté par le Service des approvisionnements), dans l'enveloppe préadressée fournie à cette fin. Le soumissionnaire doit obligatoirement inclure le bordereau de soumission dans l'enveloppe fournie à cet effet, scellée et identifiée au nom de son entreprise. Cette enveloppe devra être insérée dans l'enveloppe de retour.

Seul le nom des soumissionnaires ayant présenté une soumission sera mentionné publiquement à la clôture des soumissions à 10 h le mardi 15 juin 2004 à la Salle Pierre-Viger du Centre administratif Clovis-Langlois, situé au 500 rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville.

L'analyse des soumissions est faite à l'aide du système d'évaluation prévu au présent document d'appel d'offres. Pour être retenue une soumission doit obtenir un minimum de soixante-dix (70) points au niveau de l'évaluation qualitative.

Les enveloppes contenant les formulaires de bordereau de soumission des firmes retenues sont ouvertes par le comité d'évaluation. Les enveloppes de prix des soumissionnaires non retenus leur seront retournées sans avoir été ouvertes.

L'octroi du contrat se fera à la firme dont la soumission aura obtenu le meilleur pointage final.

Seules seront considérées, les soumissions qui sont présentées par des fournisseurs qui ont un établissement sur le territoire de la Ville de Longueuil.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la meilleure, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Pour tout renseignement administratifs supplémentaire concernant cette soumission, n'hésitez pas à communiquer avec madame Julie Leclerc, au numéro (450) 463-7100, poste 2926.

Donné à Longueuil ce 31 mai 2004.

Alain Cousson, ing., M.A., M.B.A.
Directeur des approvisionnements, des bâtiments et des équipements
Ville de Longueuil



Avis de garde de dossiers
Prenez avis que Christiane Lapiere, psychologue exerçant au 8889 Lajeunesse, bureau 105, Montréal H2M 1S1, a la garde des dossiers de Yolande Charrelle, qui a temporairement cessé d'exercer à titre de psychologue. On peut joindre la soussignée du lundi au vendredi au (514) 384-5471, poste 225. Christiane Lapiere, M.Ps., psychologue

Canada
Province de Québec
District de Montréal
NO: 500-04-036053-040
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT
SANDRA ISABEL LAPLAINE,
Demanderesse

WEE FUNG HUM,
Défendeur
et
DIRECTEUR DE L'ÉTAT CIVIL,
Me-en-cause

ASSIGNATION
ORDRE est donné à WEE FUNG HUM de comparaître au greffe de cette cour située au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, salle 2.17 le 19 juillet 2004, à 9:00 heures suite à la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la requête introductive d'instance en déchéance de l'autorité parentale a été remise au greffe à l'intention du défendeur.

Lieu: Montréal
Date: 2004 MAI 26
MARIE FRANCE LAVOIE
Greffière adjointe

AVIS
Avis est par les présentes donné qu'Hydro-Capital inc., compagnie constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec) demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre. Montréal, le 26 mai 2004
La Secrétaire adjointe,
Ginette Lemay

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
9015-3891 QUEBEC INC.
AVIS est par les présentes donné que la compagnie 9015-3891 QUEBEC INC., incorporée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les Compagnies (Québec), et ayant son siège social dans la Ville de Montréal, demandera au Registraire des entreprises de la Province de Québec, la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de la Loi sur les Compagnies. Montréal, ce 27^e jour du mois de mai 2004.
RAVINSKY RYAN
Procureurs pour
9015-3891 QUEBEC INC.

Donnez à des gens
qui aident des gens
qui aident des gens



Avis public



APPROBATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement Plateau Mont-Royal a adopté, à sa séance ordinaire tenue le 3 mai 2004, le règlement numéro 01-277-15 intitulé :

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT PLATEAU MONT-ROYAL, NUMÉRO 01-277, ET LE RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE, NUMÉRO 2003-08, AFIN D'INCLURE CERTAINES DISPOSITIONS EXIGÉES PAR LE DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE AU PLAN D'URBANISME

Un certificat de conformité a été émis par la greffière de la Ville de Montréal en date du 26 mai 2004, conformément à l'article 137.15, premier alinéa, de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Le règlement 01-277-15 est déposé au bureau de la secrétaire d'arrondissement, au 201, avenue Laurier Est, bureau 500, Montréal (Québec) H2T 3E6, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que le règlement est entré en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité.

Donné à Montréal, ce 31 mai 2004.

Le secrétaire d'arrondissement substitut,
Marc Chiasson

Cet avis peut également être consulté dans le site internet de l'arrondissement, sous la rubrique « Vie démocratique », à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/plateau

Appel d'offres



ARRONDISSEMENT SUD-OUEST

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 h à la date ci-dessous, au bureau d'arrondissement Sud-Ouest, 6045, boulevard Monk, Montréal, Québec, H4E 3H5 pour :

Catégorie : TRAVAUX

Appel d'offres: 9024

Descriptif : Reconstruction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire dans les rues Mullins, Charlevoix et Grand Trunk. (TICU - Groupe, '05' - Arrondissement Sud-Ouest).

Date d'ouverture : mercredi, 16 juin 2004

Dépôt de garantie : 350 000 \$ cautionnement

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 31 mai 2004 au Service: des infrastructures, du transport et de l'environnement, au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.138, contre un paiement de 148,00 \$, non remboursable.

Renseignements : Yves Themens, ing.,

Vente du cahier des charges :
Téléphone: (514) 872-3282
Télécopieur: (514) 872-2874

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de: Ville de Montréal.

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

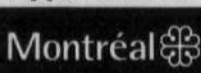
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement audit bureau d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal (Arrondissement Sud-Ouest) ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, lundi, le 31 mai 2004

La secrétaire d'arrondissement,
Caroline Fisetto

Appels d'offres



Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 heures à la date indiquée ci-dessous, au bureau d'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est situé au 11370, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H1B 2W6, pour :

Catégorie : TRAVAUX

Appel d'offres : 9019

Descriptif : Pulvérisation et stabilisation au bitume-ciment d'une chaussée d'asphalte, revêtement bitumineux et reconstruction des trottoirs, là où requis, sur différentes rues de la Ville de Montréal (P.R.R. 2004 - Contrat « 02 » - Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est).

Date d'ouverture : Mercredi, le 16 juin 2004

Dépôt de garantie : 50 000 \$ cautionnement

Appel d'offres : 9020

Descriptif : Pulvérisation et stabilisation au bitume-ciment et reconstruction d'une chaussée d'asphalte, revêtement bitumineux et reconstruction des trottoirs, là où requis, sur différentes rues de la Ville de Montréal (P.R.R. 2004 - Contrat « 03 » - Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est).

Date d'ouverture : Mercredi, le 16 juin 2004

Dépôt de garantie : 50 000 \$ cautionnement

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 31 mai 2004 au Service des infrastructures, du transport et de l'environnement, situé au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.138, contre un paiement de 93 \$ chacun, non remboursable.

Renseignements : Yves Themens, ing.,

Vente du cahier des charges :
Téléphone : (514) 872-3282
Télécopieur : (514) 872-2874

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de la Ville de Montréal.

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement audit bureau d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal (Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est) ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Montréal, ce 31^e jour du mois de mai 2004

M^e Joanne Skelling, avocate
Secrétaire d'arrondissement substitut

APPEL D'OFFRES

SP-04-203 (2004-GEN-319)

LA VILLE DE LONGUEUIL DEMANDE DES SOUMISSIONS POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉHABILITATION DE CHAUSSÉE DES RUES ANDRÉ-SAINTE-MARIE, ARTHUR-HALLEY, CHARLES-ÉSÉNÉCHAL, EDMOND-SAINT-GERMAIN, JEAN-GUY-SAMSON, JOSEPH-HARDY, LOUIS-HÉBERT, RICHARD-HOGEN, OVILA-HAMEL ET SHIRLEY DANS L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-HUBERT

Ouverture : 15 juin 2004

Ne sont considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis à cette fin.

On peut obtenir lesdits formulaires de même que les documents d'appels d'offres à compter du lundi 31 mai 2004 durant les heures de bureau, soit du lundi au vendredi, sauf les jours fériés, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 16 h 30, en s'adressant au Service des approvisionnements, situé au 500 rue de la Rivière-aux-Pins, Arrondissement de Boucherville, Québec, au (450) 463-7100, poste 2921, moyennant un dépôt non remboursable de 150,00 \$ (taxes incluses) pour chaque exemplaire. Ce paiement doit être effectué en ARGENT COMPTANT uniquement.

Chaque soumission doit être déposée au bureau des soumissions du Service des approvisionnements de la Ville de Longueuil, d'ici le mardi 15 juin 2004 à 10h (horodaté par le Service des approvisionnements), dans l'enveloppe préadressée fournie à cette fin. Le soumissionnaire doit obligatoirement inclure le bordereau de soumission dans l'enveloppe fournie à cet effet, scellée et identifiée au nom de son entreprise. Cette enveloppe devra être insérée dans l'enveloppe de retour.

Seul le nom des soumissionnaires ayant présenté une soumission sera mentionné publiquement à la clôture des soumissions à 10 h le mardi 15 juin 2004 à la Salle Pierre-Viger du Centre administratif Clovis-Langlois, situé au 500 rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville.

L'analyse des soumissions est faite à l'aide du système d'évaluation prévu au présent document d'appel d'offres. Pour être retenue une soumission doit obtenir un minimum de soixante-dix (70) points au niveau de l'évaluation qualitative.

Les enveloppes contenant les formulaires de bordereau de soumission des firmes retenues sont ouvertes par le comité d'évaluation. Les enveloppes de prix des soumissionnaires non retenus leur seront retournées sans avoir été ouvertes.

L'octroi du contrat se fera à la firme dont la soumission aura obtenu le meilleur pointage final.

Seules seront considérées, les soumissions qui sont présentées par des fournisseurs qui ont un établissement sur le territoire de la Ville de Longueuil.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la meilleure, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Pour tout renseignement administratifs supplémentaire concernant cette soumission, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur Pierre Bruneau, au numéro (450) 463-7100, poste 2923.

Donné à Longueuil ce 31 mai 2004.

Alain Cousson, ing., M.A., M.B.A.
Directeur des approvisionnements, des bâtiments et des équipements
Ville de Longueuil



Avis public



AVIS est, par les présentes, donné que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance spéciale tenue le 27 mai 2004, la résolution numéro CA04 140142, concernant la grande fête populaire de l'arrondissement et a édicté l'ordonnance suivante :

ORDONNANCE NO 14-04-09 RELATIVE A L'ÉVÈNEMENT « GRANDE FÊTE POPULAIRE »

De permettre, en vertu de l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3), le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur de façon à ce qu'un camion muni de deux haut-parleurs circule sur le circuit des rues situées à l'intérieur de tout le périmètre de l'arrondissement les 2, 3 et 4 juin 2004, entre 16h00 et 19h00.

Montréal, le 31 mai 2004.

La secrétaire d'arrondissement,
M^e Danielle Lamarre Trignac

Appel d'offres



ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant 14 h à la date ci-dessous, au bureau d'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, situé au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, Montréal, H2G 2B3, pour :

Catégorie : TRAVAUX

Appel d'offres: 9018

Descriptif : Travaux de planage et de revêtement bitumineux des chaussées et reconstruction des trottoirs, là où requis, sur différentes rues de la Ville de Montréal. (P.R.R. 2004 - Contrat '05' - Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie)

Date d'ouverture: Mercredi, le 16 juin 2004

Dépôt de garantie: 120 000 \$ cautionnement

Documents: Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 31 mai 2004 au Service des infrastructures, du transport et de l'environnement, au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.138, contre un paiement de 93 \$, non remboursable.

Renseignements: Yves Themens, ing.,

Vente du cahier des charges:
Téléphone: (514) 872-3282
Télécopieur: (514) 872-2874

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de: Ville de Montréal.

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement audit bureau d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal (Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie) ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Montréal, ce 31 mai 2004

Me Pierre Rochon
Secrétaire d'arrondissement

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS (Article 102(4))

Dans l'affaire de la faillite de :
LINE COMTOIS, domiciliée au 60, chemin de L'Île de Mai à Boisbriand (Québec).

AVIS est par les présentes donné que LINE COMTOIS a fait cession de ses biens le 25^e jour de mai 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 JUIN 2004 à 10 h au 10, boul. de la Seigneurie Est, bureau 205 à Blainville (Québec)

Date à Blainville, ce 25^e jour de mai 2005.

Stephan Y. Moynier, CIRP, Syndic

GINSBERG, INGRAS & ASSOCIÉS/ ASSOCIATES INC.
299, boul. Labelle
Bureau 100
Saint-Jérôme (Qc) J7Z 5L2
Téléphone : (450) 432-3563
Télécopieur : (450) 432-6358

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344

Fax: 985-3340

Sur Internet : www.ledevoir.com/avis.html www.ledevoir.com/offres.html

Courriel : avisde@ledevoir.com

LES SPORTS

Expos 6, Reds 2

Pourquoi courir quand on peut marcher?

RICHARD MILO

Les Expos ont profité de la générosité des Reds de Cincinnati pour marcher vers une victoire de 6-2, hier. Ils ont obtenu dix buts sur balles et ils ont mis fin à une séquence de huit défaites contre des partants droitiers, ne remportant qu'une deuxième victoire à leurs dix derniers matchs.

Les Reds ont couru à leur perte en concédant neuf buts sur balles lors des trois premières manches. A lui seul, Nick Johnson a soutiré trois passes gratuites. Le record d'équipe est de 13 buts sur balles, établi contre les Pirates de Pittsburgh au Parc Jarry en septembre 1974.



Les Expos ont marqué deux points dès la première manche contre le jeune Joe Valentine, qu'ils ont chassé du monticule à la deuxième, et ils ont filé vers la victoire pour terminer leur séjour à domicile avec une fiche de 2-4.

Ohka (3-5) a alloué deux points et huit coups sûrs en six manches et deux tiers, et il a porté sa fiche à 3-0 en cinq départs en mai.

Le premier point a été inscrit à la suite d'une erreur d'Orlando Cabrera en première manche, et Okha a accordé un circuit en solo au frappeur suppléant Willy Mo Pena à la septième.

Ohka occupait le huitième du rôle des frappeurs mais la stratégie

de Frank Robinson s'est retournée contre lui dès la première.

Le premier but étant innocué et avec deux coureurs en position de compter, les Reds ont donné un but sur balles intentionnel à Brian Schneider, puis Ohka a frappé un ballon hors ligne au premier but pour constituer le troisième retrait.

En revanche, Jamey Carroll, le neuvième frappeur, a entrepris la deuxième manche avec un simple, ce qui a donné raison à Robinson.

Valentine a ensuite donné un but sur balles à Brad Wilkerson, son cinquième du match, et il a cédé sa place sur le monticule au gaucher Phil Norton. A son premier départ dans les ligues majeures, Valentine (0-1) n'a travaillé que pendant une manche officielle. Il a cédé trois points, deux coups sûrs et cinq buts sur balles. Il a effectué 46 lancers, mais 19 prises seulement. Valentine avait été rappelé de Louisville (AAA) pour prendre la place de Paul Wilson (7-0), qui était incapable de lancer en raison d'une blessure à l'aîne.

Tony Batista, qui a réussi deux coups sûrs, dont un double, a atteint les sentiers à quatre reprises. Il a aussi obtenu un but sur balles et il a été sauté à la suite d'une erreur.

Wilkerson et Andy Chavez, son deuxième en autant de matchs, ont réussi des circuits en solo.

Presse Canadienne

Tournoi de tennis de Roland-Garros

Victoire épique de Henman

Les Mauresmo, Williams et Capriati ont fait la loi

Paris — Depuis l'australien Pat Rafter en 1997, plus aucun spécialiste du jeu service-volée n'était parvenu en quarts de finale à Roland-Garros. Le Britannique Tim Henman, d'habitude plus à l'aise sur le gazon de Wimbledon, a rendu cette statistique caduque.

Suivant les traces de son grand-père, Henry Billington, quart de finaliste des Championnats de France en 1939, Henman a remporté hier un match épique face à un autre grand attaquant, le Français Mickaël Llodra.

Tête de série numéro neuf, «Gentleman Tim» a dû batailler pendant plus de quatre heures, remonter un handicap de deux sets et sauver une balle de match d'un coup droit magistral avant de s'imposer 6-7 (2), 4-6, 6-4, 6-3, 9-7.



MICHAEL LECKEL REUTERS

Amélie Mauresmo a livré son meilleur match de la semaine contre la russe Magdalena Maleeva.

(3). Les deux sœurs pourraient se rencontrer en demi-finale pour une reprise de la finale 2002. Mais Serena devra d'abord se débarrasser de sa compatriote Jennifer Capriati (7), victorieuse hier de l'Italienne Francesca Schiavone, 7-5, 6-1.

Deux autres joueuses russes ont poursuivi leur route dimanche: Maria Sharapova (18) et Anastasia Myskina (6). Sharapova a disposé de l'Allemande Marlene Weingartner 6-3, 6-1 et a obtenu sa place en quarts de finale d'un Grand Chelem pour la première fois de sa carrière. Elle se mesurera mardi à l'Argentine Paola Suarez (14), qualifiée pour les quarts après son succès sur la Chinoise Jie Zheng, 6-4, 7-5. Myskina, qui rencontrera Venus Williams en quarts, a battu sa compatriote Svetlana Kuznetsova (11) 1-6, 6-4, 8-6.

Nestor et Knowles en quarts de finale

Le Canadien Daniel Nestor et son partenaire Mark Knowles des Bahamas ont atteint les quarts de finales du tournoi de double masculin des Internationaux de tennis de France, hier. Nestor et Knowles

n'ont pas eu la tâche facile, particulièrement en deuxième manche. Mais ils ont quand même pris la mesure de Yves Allegro, de la Suisse, et de Michael Kohlmann, de l'Allemagne, 6-4, 7-6 (7-3). «C'aurait dû être plus facile. Nous nous sommes compliqué l'existence, à admettre le tennisman torontois. C'est devenu un match difficile.»

Nestor et Knowles, classés quatrième au tableau des favoris, menaient 3-0 en deuxième manche, grâce à deux bris de service. Mais ils ont laissé filer cette avance et permis à Allegro et Kohlmann de créer l'égalité, grâce à du jeu erratique au service. Nestor et Knowles ont lutté jusqu'au bris d'égalité et une double faute les a propulsés en quarts de finale. «Nous sommes exactement là où nous voulions être», a souligné Nestor, qui a de plus atteint le deuxième tour du double mixte, en compagnie de l'Espagnole Arantxa Sanchez Vicario. Knowles et moi frappons bien la balle et nous améliorons notre jeu au fur et à mesure que le tournoi progresse», a ajouté Nestor.

Associated Press

FORMULE 1

Retour en tête pour «Schumi»

Nurburgring, Allemagne — Michael Schumacher n'aura pas mis longtemps à se remettre de son échec de Monaco. Le sextuple champion du monde allemand s'est imposé hier sans coup férir lors du Grand Prix d'Europe de Formule 1, septième manche du championnat du monde.

Schumacher empoche ainsi le 76^e succès de sa carrière et conforte son avance au championnat du monde avec sa sixième victoire de la saison. Son coéquipier brésilien Rubens Barrichello s'est classé deuxième, à 18 secondes de son chef de file, pour le quatrième doublé de la Scuderia Ferrari cette saison.

«Monaco était une exception», a confirmé Schumacher à l'issue de la course.

Derrière, la concurrence a fait ce qu'elle a pu, et c'est une nouvelle fois les BAR-Honda et les Renault qui s'en sont les mieux sorties.

Parti de la pole, Michael Schumacher s'est facilement approprié la tête de la course au premier virage, avant de prendre deux secondes d'avance par tour à chacun de ses adversaires pendant les huit premières boucles, et de s'arrêter aux stands pour son premier ravitaillement.

Schumacher était bien aidé par le bon départ de Kimi Raikkonen (McLaren-Mercedes), deuxième après quelques centaines de mètres, qui bouchonnait le reste du peloton avec une voiture chargée en carburant.

Après son arrêt aux stands, Michael Schumacher ressortait en sixième position mais pour peu de temps puisque ses concurrents s'arrêtaient rapidement à leur tour pour ravitailler. Dès lors, Schumacher s'appliquait à gérer son avantage pendant que ses adversaires bataillaient pour les accessits.

Au 46^e tour, Takuma Sato se lançait ainsi à l'assaut de la Ferrari de Barrichello pour la deuxième place. Le pilote japonais prenait le meilleur au bout de la ligne droite des stands mais y perdait sa moustache, ce qui l'obligeait à regagner les stands pour la chan-



TOM SZLUKOVENYI REUTERS

Michael Schumacher et Rubens Barrichello.

ger. Et un tour après son arrêt, sa voiture rendait l'âme dans un panache de fumée.

Le Britannique Jensen Button, nouveau troisième, cravachait alors pour revenir sur Barrichello mais sans succès, les Ferrari assurant un nouveau doublé.

Aux quatrième et cinquième places, les Renault de Jarno Trulli et Fernando Alonso ramenaient des points précieux à l'écurie française.

Au classement du championnat du monde, Michael Schumacher augmente son avance. Il possède 60 points, soit 14 de plus que Barrichello (46) et 22 de plus que Button (38).

Pour le pilote britannique, il s'agit de son cinquième podium cette saison, avec deux secondes places et trois troisièmes lors des six dernières courses.

Le Français Olivier Panis, quant à lui, n'arrivait pas à faire mieux qu'une 11e place.

Associated Press

Classique Corning de golf

Un 15^e triomphe pour Sorenstam

Corning, New York — Annika Sorenstam a ramené une carte de 68, quatre coups sous la normale, hier, pour l'emporter par deux coups devant Michelle Estill et Vicki Goetze-Ackerman à la Classique Corning.

Il s'agissait d'une troisième victoire en six tournois pour Sorenstam cette année et d'un 51^e triomphe en carrière. Sorenstam a complété le tournoi avec un score global de 270, 18 coups sous la normale.

Estill (71), qui tentait de remporter un premier tournoi en près de 13 ans, s'était battue une avance

de quatre coups mais a vu celle-ci fondre au fil des 11 derniers trous. Goetze-Ackerman a connu une journée sans bogey en route vers un score de 67.

Wendy Ward (65), Soo Young Moon (66) et Shi Hyun Ahn (69) ont terminé à égalité au quatrième rang avec un total de 275, un coup devant Laura Diaz, qui a joué 68.

Estill menait par un coup devant Sorenstam en début de parcours. Elle a réussi des birdies lors de deux des quatre premiers trous, et la frustration de Sorenstam était visible à la suite du

deuxième bogey de cette dernière, au sixième trou. Estill prenait alors les devants par quatre coups et semblait se diriger vers les grands honneurs. Mais les choses ont commencé à se gâter pour Estill deux trous plus tard, avec un bogey au huitième. Sorenstam a ensuite aidé sa cause avec des birdies aux neuvième et 10^e trous, ce qui créait l'égalité en tête.

La Montréalaise Isabelle Blais-Beisiegel a inscrit un score de 72 lui valant une égalité au 69^e rang.

Associated Press

HOCKEY

FINALE DE LA COUPE STANLEY

Calgary c. Tampa Bay

Samedi
Calgary 3 Tampa Bay 0
(Calgary mène la série 2-1)

Aujourd'hui
Tampa Bay à Calgary, 20h

Jeudi
Calgary à Tampa Bay, 20h

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

	Section Est		Moy.	Diff
	G	P		
Floride	29	20	.592	—
Philadelphie	26	21	.553	2
Atlanta	24	24	.500	4 1/2
New York	23	25	.479	5 1/2
Montréal	15	33	.313	13 1/2

Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff
Cincinnati	29	20	.592	—
Houston	26	22	.542	2 1/2
St. Louis	26	22	.542	2 1/2
Milwaukee	25	22	.532	3
Chicago	25	23	.521	3 1/2
Pittsburgh	23	22	.511	4

Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff
San Diego	27	22	.551	—
Los Angeles	25	22	.532	1
San Francisco	24	24	.500	2 1/2
Colorado	18	30	.375	8 1/2
Arizona	18	31	.367	9

Hier

Montréal 6, Cincinnati 2
Atlanta à Philadelphie, 13h35
Chicago Cubs à Pittsburgh, 13h35
San Diego à Milwaukee, 14h05
St. Louis à Houston, 14h05
N.Y. Mets en Floride, 16h05
Colorado à San Francisco, 16h05
Arizona à Los Angeles, 20h05

Aujourd'hui

Montréal à Atlanta, 13h05
N.Y. Mets à Philadelphie, 13h05
Cincinnati en Floride, 16h05
Houston à Chicago Cubs, 16h05
Milwaukee à Los Angeles, 16h10
St. Louis à Pittsburgh, 16h35
San Francisco en Arizona, 21h35
Colorado à San Diego, 22h05

LIGUE AMÉRICAINE

	Section Est		Moy.	Diff
	G	P		
New York	29	18	.617	—
Boston	30	19	.612	—
Baltimore	21	23	.477	6 1/2
Toronto	22	27	.449	8
Tampa Bay	16	30	.348	12 1/2

Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff
Chicago	28	20	.583	—
Minnesota	26	22	.542	2
Detroit	22	25	.468	5 1/2
Cleveland	20	26	.435	7
Kansas City	17	29	.370	10

Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff
Anaheim	30	19	.612	—
Oakland	26	21	.553	3
Texas	26	22	.542	3 1/2
Seattle	18	30	.375	11 1/2

Hier

Texas à Toronto, 13h05
Baltimore à Detroit, 13h05
N.Y. Yankees à Tampa Bay, 13h15
Seattle à Boston, 14h05
Minnesota à Kansas City, 14h10
Oakland à Cleveland, 15h05
Anaheim à Chicago White Sox, 15h05

EN BREF

Un programme de désintoxication pour Maradona

Sao Paulo, Brésil — Un hôpital brésilien est en voie de préparer un programme de désintoxication pour Diego Maradona, ont indiqué des officiels, hier. Le porte-parole de l'Hôpital Master Mind, Fernando de Souza Miguel, a déclaré à l'Associated Press qu'un membre de l'entourage de l'ancienne star du football argentin a communiqué avec l'institution il y a une vingtaine de jours. «Cette personne nous a demandé de nous préparer, avec toute l'infrastructure nécessaire pour l'éventuelle poursuite du traitement de Maradona ici», a affirmé Souza Miguel, sans révéler l'identité de la personne qui a fait la requête. AP

Défaite canadienne aux qualifications de volley-ball

Tokyo — L'équipe canadienne de volley-ball a perdu son septième et dernier match d'un tournoi de qualification olympique qui prenait fin à Tokyo, au Japon, hier. La Chine a dominé de bout en bout en trois manches (25-22, 25-19, 25-17). Bien que les Chinois aient terminé avec une fiche identique à celle des Australiens (5-2), ces derniers ont décroché le laissez-passer remis à la meilleure équipe de l'association asiatique en raison de leur meilleur ratio de points marqués et de points accordés. PC

Prémont obtient une sixième place

Houffalize, Espagne — La Québécoise Marie-Hélène Prémont a pris le sixième rang de l'épreuve de cross-country comptant pour la Coupe du monde de vélo de montagne, hier. La cycliste de Château-Richer, qui ne cesse d'améliorer ses performances, a bouclé le parcours en deux heures 13 minutes six secondes, soit à 4:16 minutes de la gagnante, la Norvégienne Gunn-Rita Dahle. PC

Classique de golf St. Jude

Toms conserve son titre

Memphis, Tenn. — David Toms a démontré hier qu'il savait encore comment terminer un tournoi. Toms avait amorcé le dernier parcours avec une avance de sept coups, et rien — pas même des conditions venteuses — n'allait l'empêcher de conserver son titre de champion à la Classique St. Jude.

Il a joué 73, deux coups au-dessus de la normale, mais il a malgré tout complété la semaine avec une victoire par six coups au-dessus de Bob Estes. Toms a ainsi signé une 10^e victoire dans la PGA, sa première depuis qu'il s'est imposé à cette même épreuve. «J'ai dû bûcher du début à la fin, a signalé Toms. La journée a été difficile pour tout le monde. Je savais que les chances que quelqu'un réussisse un bon score étaient minces.»

C'était la huitième fois depuis le début de sa carrière que Toms

commençait le dernier parcours avec au moins une égalité au premier rang après 54 trous. Il l'a emporté six fois dans de telles circonstances, dont cinq de suite.

La victoire permet à Toms de devenir le troisième golfeur seulement à remporter des titres consécutifs à Memphis. C'est toutefois la première fois depuis 1989, soit depuis que le tournoi a lieu au TPC à Southwind.

Seul un bogey à son dernier trou du premier parcours l'a empêché de dominer le classement du début à la fin du tournoi. Il s'est retrouvé avec un score cumulé de 268 et un chèque de 846 000 \$US. Estes a réussi un birdie au dernier trou pour remettre une carte de 69, ce qui l'a hissé au deuxième rang avec un total de 274.

Associated Press

GUY ROBILLARD

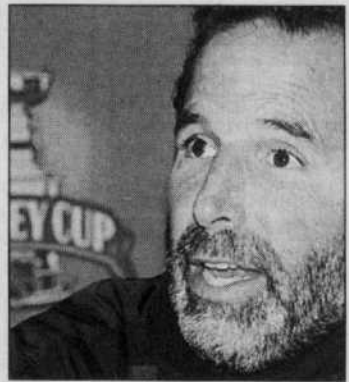
Calgary — C'est bien beau dire que le Lightning n'a jamais subi deux défaites de suite dans les séries et depuis le 21 mars, mais il va falloir qu'il colle deux victoires consécutives s'il veut gagner la coupe Stanley, ce qu'il n'a pas fait depuis la série contre le Canadien, remportée en quatre matchs consécutifs.

Le Lightning a pu éliminer les Flyers de Philadelphie en sept rencontres parce qu'il a gagné le premier match de la série, mais en finale, la première victoire est allée aux Flames. «Plus l'es rendu loin, plus c'est tough». Toutes les équipes veulent la même chose», a indiqué Martin St-Louis pour expliquer que son équipe a fait alterner victoire et défaite à ses 10 derniers matchs. «On en a gagné huit en ligne à un moment donné. On ne pensait pas que ça allait continuer comme ça...»

St-Louis est bien conscient qu'il faudra absolument gagner deux matchs de suite d'ici la fin. Mais comme tous ses coéquipiers interrogés sur le sujet, il a répondu «qu'on allait se concentrer sur un match à la fois», à commencer par le quatrième de la finale qui sera disputé lundi à Calgary.

Marquer le premier but

Le Lightning aurait aussi intérêt à marquer le premier but. Les Flames l'ont fait dans 13 de leurs 22 matchs des séries et leur fiche, quand c'est le cas, est de 12-1. Ils ont aussi une fiche de 10-0 quand ils détiennent l'avance après deux périodes, contre 11-2 et 13-1 pour le Lightning,



John Tortorella

presque aussi redoutable dans les mêmes circonstances. «C'est difficile de marquer des buts dans la Ligue nationale et les équipes s'appliquent tellement à respecter leur système que protéger une avance est beaucoup plus facile que venir de l'arrière», a convenu l'entraîneur des Flames Darryl Sutter. «Il nous faut simplement mieux jouer offensivement qu'eux le font défensivement», a de son côté analysé l'entraîneur du Lightning John Tortorella, qui a demandé à tous ses meilleurs éléments de hausser leur niveau de jeu.

«La robustesse fait partie du jeu, a noté Tortorella. Je pense qu'on parle trop de ça. Nous savons qu'ils jouent de façon robuste. Nous devons répliquer et ça fait partie du hockey des séries.»

Les Flames ont su s'ajuster, apprécie leur entraîneur, et la robustesse est devenue un élément important de leur stratégie.

Presse Canadienne

ÉTHIQUE ET RELIGIONS

Rapport d'Amnesty International

Le scandale de l'esclavage sexuel au Kosovo

Un scandale pire que la torture américaine en Irak met en cause, en ex-Yougoslavie, plusieurs pays démocratiques.

Amnesty International rapporte, en effet, que le Kosovo — passé depuis 1999 sous contrôle international — est devenu «un important pays de destination de femmes forcées à la prostitution par des trafiquants».

Pas moins de 2000 femmes y ont été réduites en esclavage sexuel, soit un bond sans précédent ces années-ci dans le pays.

Un trafic tout aussi important avait commencé en Serbie, la province voisine, avec l'arrivée en 1995 des forces du maintien de la paix.

Totale immunité

Seule la présence de nombreux étrangers ayant de bons revenus peut expliquer cette explosion du commerce sexuel dans ce pays.



Jean-Claude Leclerc

mêmes corrompues, n'appliquent pas la loi. Elles ne peuvent, du reste, sévir contre les étrangers auxquels des ententes internationales donnent une totale immunité.

Cette immunité n'a été levée que dans de rares cas. Il revient normalement aux gouvernements dont les ressortissants violent la loi dans ce pays de les traduire devant leurs propres tribunaux.

Comme ces trafics criminels sont connus, ils ne peuvent subsister qu'avec la tolérance des autorités internationales.

Les gouvernements étrangers présents dans les Balkans n'avaient peut-être pas prévu que le «service» serait pris en main par des organisations criminelles.

Politique de l'OTAN

Quoi qu'il en soit, l'OTAN a préparé, depuis, une politique condamnant ce trafic d'être humains et

appelant ses membres à éduquer leurs troupes en conséquence. Les dispositions pratiques devaient, apprend-on, en être rendues publiques d'ici à l'été.

Sarah E. Mendelson, un membre du Center for Strategic and International Studies, de Washington, a participé à l'élaboration de cette politique.

Voici quelques mois, en effet, cette femme s'est fait dire en haut lieu qu'il importait de soutenir la prostitution, car «elle rend les gars heureux, et c'est bon pour la mission».

D'autres militaires n'y voyaient pas de quoi faire une priorité. On peut aussi imaginer que le haut commandement n'était pas enthousiaste à l'idée d'être publiquement associé, non plus au progrès de cette contrée de tous les crimes, mais au succès de ses organisations mafieuses.

Si cette prostitution était libre et volontaire, il n'y aurait peut-être pas lieu d'établir contre elle un programme international.

De même, ce sont là des conditions propices à l'établissement du tourisme sexuel. Les soldats occidentaux qui craignent le sida ou d'autres maladies transmissibles sexuellement ne sont pas les seuls à préférer, comme au Kosovo, des prostituées d'âge mineur.

Bref, voilà une plaie mondiale, une vraie, qui n'est pas le fait de régimes intraitables, mais un sous-produit d'interventions «humanitaires».

Comme ces trafics criminels sont connus, ils ne peuvent subsister qu'avec la tolérance des autorités internationales

Des ONG présentes là-bas — à des fins humanitaires — devront également s'expliquer si vraiment leur personnel est complice de pareils crimes.

Des ONG présentes là-bas — à des fins humanitaires — devront également s'expliquer si vraiment leur personnel est complice de pareils crimes.

redaction@ledevoir.com

Jean-Claude Leclerc enseigne le journalisme à l'Université de Montréal.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

100 VISITES LIBRES

485 STUART à Outremont
Superbe et lumineux bas de duplex. Construction récente. 3000 pieds carrés.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

DEUX-MONTAGNES - 3 minutes de la gare, 40 min. de lecture de la gare Centrale.

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

3 CONDOS PARC MOLSON 100% RÉNOVÉ
Mur briques, poêle à bois, poutres, vitraux. R. de c. : 2 ch. fermées.

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

CANDIAN CONDOS À VENDRE
Construction supérieure, beaucoup d'inclus. 514-821-6049 Sylvie.

135 TERRAINS

CUSHING
Lotissement de 2 1/2 acres prêt à construire sur autoroute 344, 35 min. à l'ouest de Montréal.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

4 1/2, 3e, 1000p.c., rue Lafontaine
2 pas marché Maisonneuve, bois franc, alarme, lavabais Tranquille.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC bas duplex ensoleillé
5 1/2 rénové, 2 s. de b. Près tous services. Juillet. 1300\$.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

MARCHÉ ATWATER
Loft const. neuve, 1 200 p.c., 5 électros, 1 1/2 s. de b., gar. et +.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

NOUVEAU BORDEAUX
5 1/2 2 c.c. dans triplex. Chauffé, 720\$. Tranquille. À qui la chance?

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

NOUVEAU-BORDEAUX
Grand 5 1/2, haut duplex. Rénové, éclairé. 2 c.c. + bureau.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Bas duplex en excellent état, 3 + 3 c.c., 2 1/2 s. de b., cuisine rénovée.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT ADJ.
5730 Northmount, près HEC. Haut duplex, grand 6 1/2. Garage.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

PLATEAU - Marquette
6 1/2 rénové, très clair. 1250\$ Libre 15 mai. 514-523-1344

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

PLATEAU - Métro Mt-Royal
5 1/2 rénové, bois franc, peint, 3 c.c., équipé. Juin. 1600\$. Meublé si désiré. 514-997-6222

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

SILLERY - 1050 de Plomelin
4 c. 1 1/2 sdb, pl. bois, réno récente, gar. 1 500 \$m (n.c., n.e.)

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

C.D.N. adj. Westmount
Beau grand 7 1/2 meublé, haut duplex, très éclairé.

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

PLATEAU, face parc 5 1/2 meublé avec chais, 900 p.c. + s. sol. cour, lavasch., entretien, env. du 20 juin au 12 sept. près métro.

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

PLATEAU - face parc Balwin
Coquet 3 1/2, 1 c.c., cachet, 3e, boiserie, pl. bois. 4 électros, 740\$. Libre. 514-668-7275

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

PLATEAU (des Érables près de Mont-Royal)
7 1/2, 2e ét., 2 ch. fermées. Impecc. Grand balcon.

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

PLATEAU - R. de c. (loft), 1 060 p.c., neuf, entrée lavasch. Juillet. 1350\$ chauffé et élec.

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

PLATEAU - face parc Balwin
Coquet 3 1/2, 1 c.c., cachet, 3e, boiserie, pl. bois. 4 électros, 740\$. Libre. 514-668-7275

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

PLATEAU - face parc Balwin
Beau 6 1/2, cachet, boiserie, pl. bois franc. 4 électros. Juillet. Réf. démontées. 1250\$

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

PLATEAU, grand 5 1/2 rénové 2 c.c., cour, garage. Juillet. 1465\$ 514-528-1547

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

PLATEAU. Près parc Lafontaine
Superbe 9 1/2 rénové, r. de c. + s.-s. fini. 3 c.c., 4 électros, Cachet. Jardin privé. Juillet. 1 500\$. 450-465-2884

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

QUARTIER LATIN
Métro Papineau, gr. 7 1/2, ent. rénové, pcs doubles, entrée lavasch.

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

RUE AYLWIN, Métro JOUETTE
3 1/2, s.-s., 4 électros. Juillet. 490\$ chauffé. Réf. exigées. 514-524-1639

MOTS CROISÉS

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12.

Horizontalement and Verticalement sections with clues for the crossword puzzle.

Environment Canada Montréal. Prévisions météo. La météo en un clin d'œil. Includes weather icons, maps, and temperature data for various locations.

Real estate listings for various areas including Plateau, Outremont, and Quartier Latin.

Real estate listings for various areas including Plateau, Outremont, and Quartier Latin.

CONVERGENCE

TECHNOLOGIE

Internet et la politique: reprendre confiance... ou perdre ses illusions

MICHEL DUMAIS

Pour de nombreux citoyens et groupes d'intérêts aux États-Unis, Internet est un formidable outil qui permet de combler le déficit démocratique. En s'intéressant aux activités des candidats et en révélant leurs sources de financement, les projets de ces groupes d'intérêts autorisent les citoyens à reprendre un tant soit peu confiance dans le système politique. Et à perdre quelquefois leurs illusions.

Vous avez été nombreux à commenter la chronique de la semaine dernière portant sur les œuvres de l'artiste Mark Lombardi et du réseau social PoliticalFriendster. La majorité de vos commentaires portaient principalement sur la pertinence d'implanter un tel réseau ici et de l'adapter au contexte canadien.

De dire Doug McCune, l'auteur de PoliticalFriendster, il est possible que, d'ici peu, le code source de son application de réseau social soit disponible. «À la base, PoliticalFriendster n'était qu'un simple projet universitaire. Le code n'affiche pas le même poli qu'une application dite professionnelle. Cependant, à la suite des nombreuses demandes de groupes d'intérêts, il est probable que je réécrive le code tout en l'améliorant grandement. D'ailleurs, plusieurs internautes m'ont fait des suggestions extrêmement pertinentes, que je devrais implanter tout au cours de l'été.»

Par exemple? «Pour améliorer le processus de validation, inclure des hypertextes menant à des articles qui prouvent hors de tout doute la relation entre deux personnes. Aussi, en prenant exemple sur les travaux de Lombardi, implanter un mécanisme qui permettrait d'afficher des plans chronologiques [timeline] en relation avec des événements.»

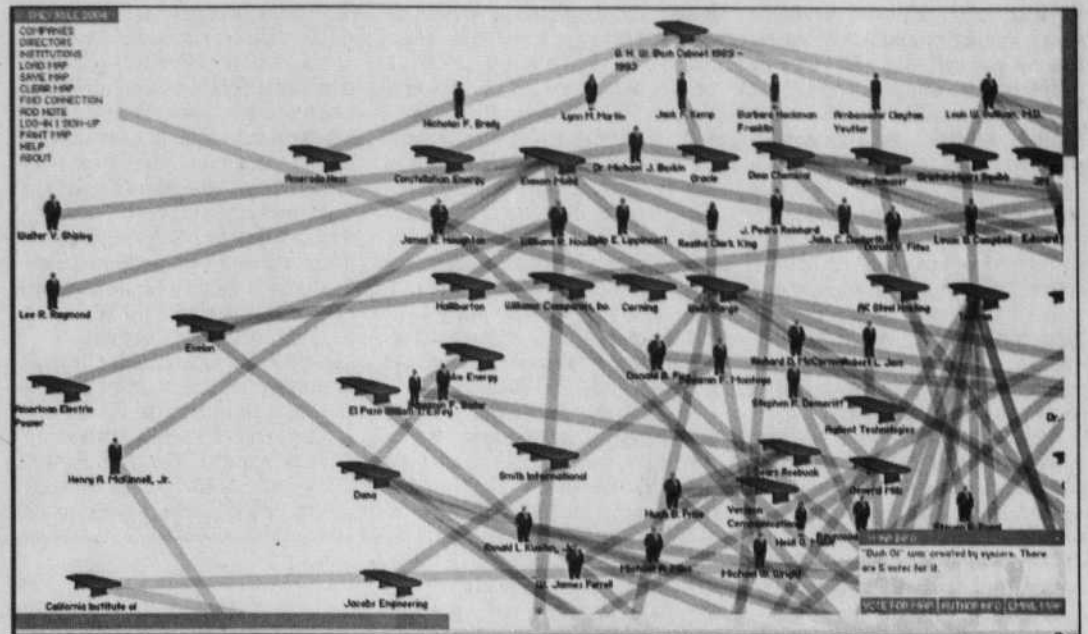
Parlant de Lombardi et de McCune, mea-culpa. Alors que j'avais écrit en début d'article qu'il ne connaissait pas les travaux de Lombardi, il aurait fallu plutôt lire qu'au contraire, l'œuvre de Lombardi a eu une influence sur ses propres expérimentations en ligne.

Cependant, McCune n'est pas le seul à s'intéresser à la schématisation et à son application. D'autres sites Internet reprennent, sous des formes semblables ou non, le concept développé par McCune.

TheyRule.net

Bien que ce ne soit pas un réseau social, le site TheyRule.net se veut une féroce critique de l'économie capitaliste telle que nous la connaissons. Férocé, car, bien qu'il ne fasse aucun commentaire éditorial, le site offre de voir en un coup d'œil qui copine avec qui. En image, à l'aide de la schématisation, TheyRule.net permet de visualiser les relations souvent fort complexes qui existent entre les membres des conseils d'administration des 100 plus grandes entreprises américaines.

De plus, il est aussi possible de voir les dons que chacune de ces personnes ou de ces entreprises font à tel ou tel parti politique. Disons-le, l'interface de



En image, à l'aide de la schématisation, TheyRule.net permet de visualiser les relations souvent fort complexes qui existent entre les membres des conseils d'administration des 100 plus grandes entreprises américaines.

TheyRule.net est un modèle du genre. En quelques secondes, il est possible, par exemple, de savoir ce que font chacun des membres de l'ex-cabinet Clinton ou ceux du cabinet actuel de George W. Bush.

Les concepteurs de TheyRule.net ont eu le génie de relier chacun des noms à des moteurs de recherche, génériques comme Google, ou spécialisés tel celui d'OpenSecrets, sur lequel, nous reviendrons un peu plus loin.

OpenGovernment

À la suite du lancement du Total Information Awareness (TIA) par le gouvernement Bush, un projet de surveillance des citoyens américains à grande échelle, des chercheurs et des citoyens ont voulu réagir. Cela a donné le projet Open Government, un projet développé par Ryan McKinley, un chercheur du MIT. Open Government, c'est un outil collaboratif de surveillance des politiciens américains, la réplique au TIA. Un peu comme avec le projet PoliticalFriendster, les citoyens sont invités à poster des informations concernant les hommes politiques américains: que ce soient sur leurs activités, leurs déplacements, ou leurs relations, publiques ou non.

Malheureusement, le site Open Government, après avoir connu un départ canon, a succombé sous le poids des demandes des internautes. Celui-ci est actuellement en cours de rénovations et l'on devrait

bientôt voir une nouvelle mouture plus robuste mise en ligne d'ici peu.

OpenSecrets

Dis-moi qui tu finances, et je te dirai quel est ton intérêt. Le site OpenSecrets, qui existe depuis quelques années déjà, met en lumière les soutiens financiers des hommes et femmes politiques américains, et tente de démêler les écheveaux souvent complexes des PAC (Political Action Committees), ces caisses électorales des fonds desquelles la provenance est souvent révélatrice de leurs actions futures.

À l'aide d'un moteur de recherche, un citoyen peut interroger la base de données d'OpenSecrets et savoir qui est le plus susceptible de recevoir les contributions financières d'une industrie. De même, il est possible de connaître les sources des contributions reçues par les hommes et les femmes politiques.

Plus intéressant encore, le site permet de savoir qui, dans une région, une circonscription ou un état, fait des contributions et à qui elles se destinent.

Vote Smart

Ici, point de schémas à la TheyRule.net, mais plutôt de l'information sur les activités des hommes et des femmes politiques. Qui rencontrent-ils, en faveur de quels projets de lois ont-ils voté, et quels sont les groupes de pression qui se disent proches de tel ou tel candidat?

Encore une fois, un projet citoyen qui en dit long sur les moeurs politiques et que l'on voudrait bien voir adapter au contexte canadien.

Center for Public Integrity

La mission du CPI, observatoire de la vie publique aux États-Unis, est de rendre accessible au public les résultats de nombreuses enquêtes et de ses analyses des services publics, des responsabilités du gouvernement américain et de tout ce qui est relié à l'éthique.

Organisme non partisan, le Center for Public Integrity permet de comprendre entre autres choses, pourquoi tel ou tel candidat est interviewé plus souvent qu'à son tour par un groupe de presse plutôt qu'un autre.

- Theyrule theyrule.net
- OpenSecrets www.opensecrets.org/
- Vote Smart www.vote-smart.org/
- The Center for Public Integrity www.publicintegrity.org/default.aspx

MÉDIAS



Paul Cauchon

Les journalistes américains ont mal à leur job

C'est vraiment le blues des journalistes. Alors que le *New York Times* faisait son grand mea-culpa la semaine dernière, en reconnaissant ses erreurs dans la couverture journalistique précédant la guerre en Irak, une grande enquête réalisée auprès des journalistes américains, dévoilée la semaine dernière aussi, montre que ceux-ci sont fort inquiets de l'avenir de leur profession.

Les journalistes croient que les nouvelles qu'ils produisent eux-mêmes sont plus superficielles qu'avant. Ils croient que la qualité du journalisme s'érode de plus en plus à cause des pressions économiques. Ils se méfient encore plus qu'avant des patrons de leurs entreprises. Et ils avouent eux-mêmes que leurs médias n'ont pas assez critiqué l'administration Bush.

Crise larvée

Bref, un exercice d'autoflagellation qui n'est pas à la veille de se terminer, alors qu'une crise larvée secoue les médias américains depuis plusieurs mois, autant à cause des difficultés de critiquer l'administration Bush après les attentats du 11 septembre 2001 que des cas de fraude journalistique qui ont secoué des institutions comme le *New York Times* et le *USA Today*.

Cette enquête a été réalisée par le réputé Pew Research Center pour le compte du Project for Excellence in Journalism. Ce dernier groupe avait publié en mars une grande recherche statistique et qualitative sur l'état des médias aux États-Unis, *The State of the News Media 2004*. Nous avions fait état de cette recherche ici dans cette chronique. La nouvelle recherche dévoilée la semaine dernière, une enquête auprès des journalistes eux-mêmes, présente en fait la deuxième et dernière partie du *State of the News Media 2004*.

Le Pew Center avait déjà réalisé un sondage auprès des journalistes en 1999, dans un autre contexte, et il a donc pu comparer les nouvelles données obtenues avec celles d'il y a cinq ans. Son récent sondage a été réalisé en mars et avril auprès de 547 journalistes et cadres de différents médias (télévision, journaux, magazines, sites Internet).

Les journalistes ont l'impression d'être plus proches de leur public, cyniques, et plus ouverts aux nouvelles technologies

Pressions financières
Selon cette enquête, donc, la majorité des journalistes croient que les pressions financières en général (et le «comportement économique» des entreprises en particulier) influent sérieusement sur la qualité journalistique. Ce sont 66% des journalistes nationaux qui le croient (ils étaient 49% à penser la même chose en 1999), et 57% des journalistes œuvrant dans les médias locaux.

De plus, on rapporte une augmentation notable des interventions des annonceurs et des propriétaires d'entreprises dans le traitement journalistique (environ le tiers des journalistes locaux témoignent qu'ils ont subi de la pression des annonceurs ou des propriétaires pour leur dire quoi écrire).

Les auteurs de l'étude font d'ailleurs remarquer que le fossé s'agrandit entre ceux qui couvrent les nouvelles et leurs employeurs. Ainsi, une autre donnée indique que les journalistes ont généralement moins confiance en leur patron qu'il y a cinq ans.

La majorité des répondants croient que le nivellement par le bas menace sérieusement la qualité journalistique. Ils sont près de 80% à considérer ne pas avoir assez de temps pour approfondir les sujets qu'ils couvrent.

Et la majorité d'entre eux trouvent que les médias n'ont pas été assez critiques envers le gouvernement américain actuel.

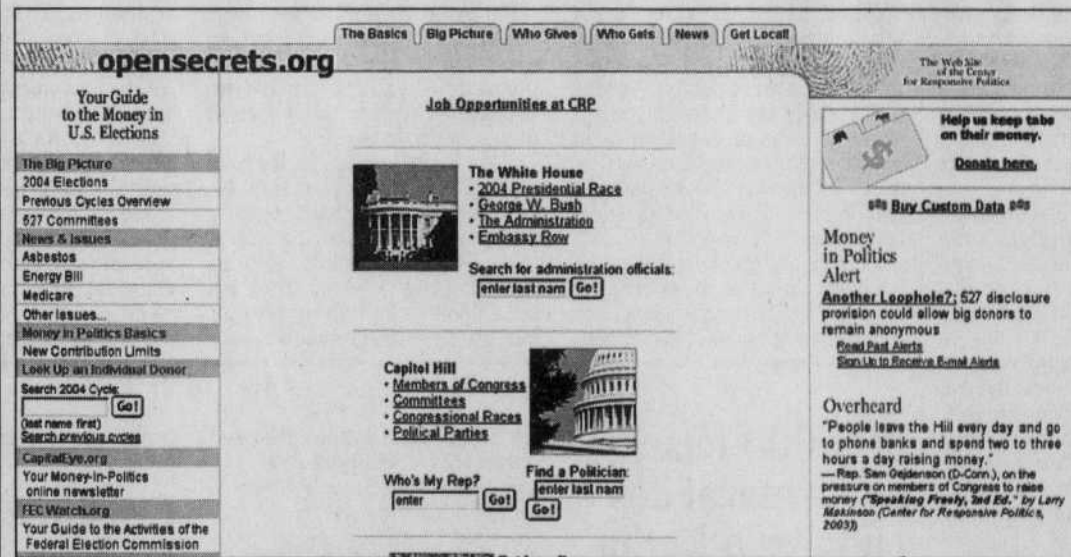
Plus proches

Y a-t-il des données positives dans cette enquête? Oui. Par rapport à il y a cinq ans, les journalistes ont l'impression d'être plus proches de leur public, d'être moins cyniques, et plus ouverts aux nouvelles technologies. Et si les journalistes de télévision sont les plus inquiets au sujet de l'avenir de leur profession, ceux qui œuvrent sur Internet sont les plus optimistes, heureux des possibilités offertes par Internet, même si le journalisme en ligne a été celui qui a subi le plus de compressions budgétaires récemment.

Mais il existe aussi dans le sondage une donnée mystérieuse qui intrigue les auteurs de l'étude. Tout en se disant plus en phase avec leur auditoire, les journalistes affirment avoir beaucoup moins confiance qu'avant dans le public américain pour qu'il puisse prendre des décisions politiques éclairées. L'enquête ne permet pas de pousser plus loin l'analyse, et les auteurs de l'étude émettent certaines hypothèses sans trouver de réponses claires: les journalistes, qui ont maintenant accès à des données plus sophistiquées qu'avant sur leur public, trouvent-ils ce public moins intéressant que ce qu'ils croyaient? Trouvent-ils plutôt que les nouvelles qu'ils livrent n'ont plus la même qualité pour éclairer adéquatement le citoyen?

Ce sont des données qui risquent d'alimenter encore pour un bout de temps la réflexion sur le travail des médias. On peut d'ailleurs consulter sur Internet l'ensemble du projet *The State of News Media 2004*, qui est très volumineux, au: www.stateofthenewsmedia.org.

pcauchon@ledevoir.com



Le site OpenSecrets, qui existe depuis quelques années déjà, met en lumière les soutiens financiers des hommes et femmes politiques américains

EN BREF

Irak: libération de journalistes de NBC

Bagdad — Quatre journalistes travaillant pour la chaîne de télévision américaine NBC ont été libérés par leurs ravisseurs irakiens vendredi après avoir été pris en otages à Fallouja, a rapporté NBC. L'envoyé spécial Ned Colt, le cameraman Maurice Roper, le preneur de son Robert Colvill et le journaliste indépendant irakien Achraf al Taie avaient été enlevés par des Irakiens armés mardi à Fallouja, ville sunnite située à l'ouest de Bagdad et assiégée par l'armée américaine en avril. «Ils ont été libérés vendredi matin avec l'aide de dirigeants locaux, une fois que leur identité de journalistes a été établie. Ils semblent être en bonne santé», précise un communiqué de NBC. L'armée américaine a invité les médias occidentaux à ne pas se rendre à Fallouja, où la mutilation des cadavres de quatre agents de sécurité américains fin mars avait provoqué de violents affrontements entre marines et insurgés irakiens. «La décision de cette équipe de pénétrer dans cette ville était irresponsable. Heureusement, cela ne leur a pas coûté la vie ni à personne d'autre», a estimé l'armée américaine dans un communiqué. Reuters

Une BD publie la liste des soldats morts en Irak

New York — Le dessinateur américain Garry Trudeau, auteur de *Doonesbury*, BD publiée par 1400 journaux dans le monde, a rempli son dessin d'hier des noms de plus de 700 soldats américains tués en Irak. Les noms sont été insérés dans les six cases de la BD satirique, «petits mais lisibles». Trudeau explique s'être inspiré d'un célèbre numéro du magazine *Life* qui avait publié une série de photos de tous les soldats morts en une semaine au Vietnam. «Cela frappe de voir des noms réels, plutôt que des chiffres», a-t-il dit au journal *Editor and Publisher*. *Doonesbury* compte parmi les BD les plus populaires, dans la tradition de Peanuts (*Snoopy*) ou Calvin et Hobbes, et s'est souvent attaqué à des questions sociales et politiques sensibles.

Dans le même genre de démarche, les noms de 122 soldats américains morts dans «la guerre contre le terrorisme», notamment en Afghanistan, devaient être déclinés vendredi soir dans l'émission *Nightline*, sur la chaîne américaine ABC. La chaîne avait fait de même il y a un mois avec plus de 500 militaires tués en Irak. Agence France-Presse

France: un grand patron mis en examen pour proxénétisme

Paris — Xavier Niel, président d'Iliad, qui contrôle le deuxième fournisseur d'accès Internet français, Free, a été mis en examen pour «proxénétisme et recel d'abus de biens sociaux» et écroué, ce qui a provoqué vendredi une chute du titre de sa société à la Bourse de Paris. Xavier Niel, qui nie les faits, détient près de 70% du capital d'Iliad. Il lui est reproché d'avoir investi dans un «peep-show» à Strasbourg, qui aurait servi de couverture à des activités de prostitution entre 2000 et 2004, a-t-on expliqué de sources proches du dossier. Son placement en détention a été ordonné dans la nuit de jeudi à vendredi par un juge des libertés, qui a suivi les réquisitions du parquet. Reuters

Un journaliste tué par balles au Montenegro

Podgorica — Le rédacteur en chef du quotidien monténégrin *Dan* est décédé vendredi matin après avoir été la cible d'une attaque armée au cours de la nuit, ont rapporté les médias du Montenegro. Des assaillants non identifiés circulant en voiture ont ouvert le feu sur Dusko Jovanovic alors qu'il sortait de son bureau vers minuit, précise le journal *Vijesti*. Il a succombé à ses blessures vendredi matin dans l'hôpital où il avait été admis. Le mobile de cet assassinat n'est pas connu. Le journal *Dan* est proche du parti populaire socialiste, la formation d'opposition au Montenegro, auparavant alliée à l'ancien président yougoslave

Slobodan Milosevic, jugé pour crimes de guerre au Tribunal pénal international de La Haye. Jovanovic a été le premier journaliste inculpé d'outrage à la justice par le tribunal de l'ONU pour avoir publié le nom d'un témoin du procès de Milosevic. Reuters

Sévère autocritique du New York Times au sujet de sa couverture de l'Irak

New York — Des défaillances collectives, et non de personnes, ont mené le *New York Times* à se laisser manipuler dans sa couverture de l'Irak avant la guerre par des personnes souhaitant l'entrée en guerre des États-Unis, affirme son médiateur dans une sévère autocritique hier. «Une partie de la couverture du Times dans les mois précédant l'invasion de l'Irak était crétule, et beaucoup [de cette couverture] a été mis en valeur et placé en première page de manière inappropriée, avec des titres vendeurs», écrit Daniel Okrent dans une tribune. «Ce mauvais journalisme pratiqué par le Times s'est poursuivi dans les semaines qui ont suivi le début de la guerre, à une période où les journalistes auraient pu se libérer des sources gouvernementales anonymes qui s'étaient insinuées, avec leurs idées, dans la couverture précédant la guerre», poursuit M. Okrent. Cette tribune est publiée quatre jours après un premier mea-culpa du prestigieux quotidien dans un éditorial avouant des erreurs de couverture et regrettant parfois son manque de rigueur face à des informations erronées. Le quotidien y admettait s'être souvent reposé sur de faux éléments, notamment sur l'existence d'armes de destruction massive, transmis par des Irakiens en exil dont le seul but était le renversement de Saddam Hussein. Bien qu'elle ne soit pas citée hier, trois des cinq articles les plus contestables du Times ont été rédigés par Judith Miller. Mais Okrent insiste sur le fait qu'accuser un journaliste ne serait ni juste, ni exact. «La défaillance n'était pas individuelle, mais institutionnelle», écrit-il, ajoutant que la recherche de scoops et le «syndrôme de la première page» qui animait les rédacteurs avaient envahi l'ensemble du journal. AFP

CULTURE

Bruiducœur prières des infidèles un oratorio de Danielle Palardy Roger mercredi 2 et jeudi 3 juin 2004 - 20h30 - Espace Go

THÉÂTRE

Un Montréalais à Stratford

Stratford, Ont. — La première pièce du dramaturge montréalais Nicolas Billon, La Chanson de l'éléphant, sera jouée au prestigieux Festival de Stratford, en Ontario, cet été. M. Billon a écrit cette pièce il y a environ cinq ans. Le tout a commencé sous la forme d'une scène à l'intention d'un cours de rédaction à l'Université Concordia, à Montréal, avant de devenir une courte pièce d'un seul acte. Le dramaturge a ensuite donné davantage de corps à l'œuvre, avant que des acteurs montréalais n'en fassent la lecture. C'est alors qu'il a su que l'œuvre fonctionnerait. «Mais je n'avais alors aucune idée où aller, où la produire, parce que je n'avais jamais fait ça auparavant, a-t-il affirmé. J'ai donc envoyé la pièce au plus grand nombre de gens possible que je savais impliqués directement ou indirectement dans le milieu du théâtre. En fait, je voulais juste voir quelle serait leur réaction.» La pièce est ainsi passée d'une personne à l'autre jusqu'à ce qu'elle se retrouve entre les mains du cinéaste montréalais Jean Beaudin, qui se trouve être le partenaire de la comédienne Domini Blythe, du Festival de Stratford. M. Beaudin a parcouru le manuscrit et a aimé ce qu'il a lu. Il l'a alors remis à Mme Blythe, qui a aussi apprécié l'œuvre, la transmettant à son tour au directeur artistique Richard Monette. Également séduit, ce dernier a décidé de produire la pièce. «Voilà de quelle façon s'est passée. Ce fut par hasard, merveilleux et bizarre», a indiqué le dramaturge âgé de 26 ans. La Chanson de l'éléphant est un drame psychologique au sujet d'un psychiatre qui disparaît de son bureau. La dernière personne à l'avoir vu est un patient intelligent et manipulateur nommé Michael, obsédé par les éléphants. Le directeur de l'hôpital insiste pour poser des questions à Michael, bien qu'il ait été informé du caractère particulier de ce dernier.

La pièce est ainsi passée d'une personne à l'autre jusqu'à ce qu'elle se retrouve entre les mains du cinéaste montréalais Jean Beaudin, qui se trouve être le partenaire de la comédienne Domini Blythe, du Festival de Stratford. M. Beaudin a parcouru le manuscrit et a aimé ce qu'il a lu. Il l'a alors remis à Mme Blythe, qui a aussi apprécié l'œuvre, la transmettant à son tour au directeur artistique Richard Monette. Également séduit, ce dernier a décidé de produire la pièce. «Voilà de quelle façon s'est passée. Ce fut par hasard, merveilleux et bizarre», a indiqué le dramaturge âgé de 26 ans. La Chanson de l'éléphant est un drame psychologique au sujet d'un psychiatre qui disparaît de son bureau. La dernière personne à l'avoir vu est un patient intelligent et manipulateur nommé Michael, obsédé par les éléphants. Le directeur de l'hôpital insiste pour poser des questions à Michael, bien qu'il ait été informé du caractère particulier de ce dernier.

Presse Canadienne

DANSE

Petites danses post-apocalypse

SOIXANTE-TROIS APPARITIONS

Projet et composition de Michel F. Côté, chorégraphie et interprétation: Estelle Claretton, Emmanuel Jouthe, Dominique Porte, David Presseault, Catherine Tardif, du 27 mai au 5 juin au Théâtre La Chapelle.

FRÉDÉRIQUE DOYON

Ce pourrait être un suspense d'Agatha Christie, version surréaliste. Ou encore la difficile renaissance d'une petite société après qu'un cataclysme s'est abattu sur le monde. Il ne resterait que cinq survivants un brin méfiants, ayant perdu l'usage de la parole: une servante névrosée qui a épargné la progéniture de ses poules dans un grand bocal de verre, une poétesse en mal de mots, une ballerine en quête d'équilibre sur ses chaussures, un homme des cavernes lumineux et un autre qui tourne en rond. Chacun tente timidement de se faire une place au soleil et de rejoindre l'autre. Soixante-trois apparitions, projet musical et chorégraphique de Michel F. Côté, laisse toutes ces impressions un peu loquaces. Le compositeur, qui baptise le volet Traces-hors série de Danse-Cité consacré aux mariages entre la danse et les autres formes d'art, fait lui-même allusion, dans le programme, à sa «petite communauté courageuse qui a socialisé un espace a priori asocial». Mais l'humour post-apocalyptique qui nourrit ces courtes danses n'est en fait rien d'autre que le big bang de la création.

Car Michel F. Côté a invité cinq chorégraphes-interprètes autonomes à composer des fragments de danses sur une musique elle-même fragmentée: un opéra méconnu d'Erik Satie intitulé Socrate, réor-

chestré trois fois par John Cage avant de tomber dans l'oreille du compositeur québécois. Celui-ci a livré sa propre mouture, très intéressante, dans laquelle ses cinq collaborateurs ont puisé des extraits pour créer de manière isolée de brefs solos qu'ils ont ensuite enchevêtrés. Côté a su créer un équilibre entre ce qu'on devine être l'œuvre originale et la trituration sonore plus actuelle, avec ici et là des moments de silence que commande la danse. Il est déjà fascinant de voir regroupés sur scène ces cinq artistes aux esthétiques divergentes: Estelle Claretton, Emmanuel Jouthe, Dominique Porte, David Presseault, Catherine Tardif. Il est encore davantage qu'ils soient parvenus à trouver un terrain de rencontre, une trame gestuelle commune, tout en respectant leur univers propre. On aurait parfois aimé qu'ils s'aventurent encore plus loin dans l'entrelacement de leur solos, mais, déjà, quelques croisements superbes s'opèrent. Comme ce tableau où l'un des interprètes devient en quelque sorte le bouc émissaire des autres qui s'acharnent à le faire bouger chacun à leur manière. Ou celui où les trois danseuses déclament en chœur un texte confus, avec mimiques et gestuelle en prime. Ou encore cette scène dans laquelle Emmanuel Jouthe entraîne Dominique Porte dans sa danse, laquelle s'avère finalement le fruit d'un rêve. Il faut aussi souligner les éclairages qui participent à l'apport dramatique de la pièce en marquant les transitions ou en déconcertant parfois le spectateur. Le tout prend une dimension délicieusement onirique, suivant un rythme tantôt lent, tantôt révélant un sentiment d'urgence latente.

Le Devoir

Concours musical international de Montréal

Et voici la grande fête des finalistes

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Des 244 inscrits venus de quarante-sept pays à la troisième édition du Concours musical international de Montréal (CMIM), consacrée cette année au piano, vingt-quatre furent retenus pour les demi-finales de la semaine dernière. Vingt-trois pianistes originaires d'une quinzaine de pays se sont présentés et, de ce nombre, neuf accèdent à l'épreuve finale avec orchestre de cette semaine. Voici quels sont les heureux élus à cette ultime prestation concertante, dans l'ordre d'apparition. Ce soir, le Lithuanien Gintaras Janusevicius se produira dans le concerto en la majeur K. 488, de Mozart, suivi du seul Canadien encore en course, Darrett Zusko, dans le Second Concerto de Brahms en si bémol majeur, op. 83.

La soirée se terminera avec le Premier Concerto du même Brahms, le ré mineur, op. 15, par l'Américain Spencer Myer. Demain soir, ce sera au tour de la Belge Eliane Reyes, dans le Concerto en sol de Ravel, puis du Russe Alexander Orlov, avec l'éternel Premier Concerto en si bémol mineur, op. 23, de Tchaïkovski et de l'Ukrainien Sergei, Salov, qui jouera lui aussi le Second Concerto de Brahms. Mercredi soir, on entendra Natalia Zagalskaia, de Russie, dans le Second Concerto de Chopin, en fa mineur op. 21, de sa compatriote Daria Raboutkina pour le Troisième Concerto de Prokofiev (do majeur, op. 26) puis finalement du Français David Fray qui donnera sa version du Concerto en sol de Ravel lui aussi.

Toutes ces épreuves se tiennent à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, à 20h. Les candidats seront accompagnés de l'OSM dirigé pour l'occasion par son premier chef invité, Jacques Lacombe. On devrait connaître les résultats tard mercredi soir. Rappelons que les bourses offertes aux candidats lauréats des divers prix totalisent une somme de près de 80 000 \$.

Le public est donc invité à partager l'électricité du concours et à se rendre les entendre sur place (réservations à la billetterie de l'OSM au 514 842-9951 ou www.osm.ca). Les passionnés et curieux qui sont dans l'impossibilité d'assister peuvent suivre l'épreuve en direct sur les ondes de la chaîne culturelle de Radio-Canada, dès 19h30, chacun des trois soirs. Ceux qui disposent d'un branchement Internet peuvent également entendre — et voir! — le déroulement du concours en direct en accédant au site www.ra-

dio-canada.ca/radio/cmim (vous pouvez très facilement télécharger les logiciels qui pourraient vous manquer directement depuis le site). Pour terminer en beauté, vendredi soir, se tiendra le concert gala des lauréats, accompagné de la remise officielle des prix. Un événement à ne pas manquer pour les nombreux fanatiques du piano que l'avenir passionne et intrigue.

Le public est donc invité à partager l'électricité du concours et à se rendre les entendre sur place (réservations à la billetterie de l'OSM au 514 842-9951 ou www.osm.ca). Les passionnés et curieux qui sont dans l'impossibilité d'assister peuvent suivre l'épreuve en direct sur les ondes de la chaîne culturelle de Radio-Canada, dès 19h30, chacun des trois soirs. Ceux qui disposent d'un branchement Internet peuvent également entendre — et voir! — le déroulement du concours en direct en accédant au site www.ra-

dio-canada.ca/radio/cmim (vous pouvez très facilement télécharger les logiciels qui pourraient vous manquer directement depuis le site). Pour terminer en beauté, vendredi soir, se tiendra le concert gala des lauréats, accompagné de la remise officielle des prix. Un événement à ne pas manquer pour les nombreux fanatiques du piano que l'avenir passionne et intrigue.



OPÉRA

Un spectacle à peaufiner

OPÉRA DE MONTRÉAL

F. Lehár: La Veuve joyeuse, (version française). Missia Palmieri: Frédérique Vézina (soprano); Danilo: Jean-François Lapointe (baryton); Nadia: Nathalie Paulin (soprano); Camille de Coutançon: John Tessier (ténor); Popof: Normand Lévesque (rôle parlé); D'Estillac: Patrick Mallette (baryton); Lérida: Phillip Addis (baryton); Figg/Lison: Jean Marchand (rôles parlés); Mise en scène: Jacques Leblanc; chorégraphie: Jean Léger; décors: Michael Yeagan; éclairages: Sonoyo Nishikawa. Chœur de l'Opéra de Montréal, Orchestre Métropolitain du Grand Montréal, dir. Bernard Labadie. Salle Wilfrid-Pelletier, le 29 mai 2004. Reprise les 3, 5, 7, 9 et 12 juin.



SOURCE OPÉRA DE MONTRÉAL

On aurait pu préférer des costumes plus flamboyants, des mouvements plus alertes et réglés.

On mise plutôt sur les quatre ou cinq courtes mélodies sirupeuses que contient cette opérette. Voilà où musicalement le bât blesse.

En Veuve, Frédérique Vézina n'a ni le panache ni les subtils aigus qu'il faut. Elle fait son rôle sans le jouer ni le chanter. À l'opposé, en Danilo, le prince qui finira pas l'épouser, Jean-François Lapointe charge, crie ses répliques sans qu'on n'en comprenne un mot et chante fort dans l'air en s'échappant les graves. Si l'opérette n'est pas un genre profond, au moins doit-on lui reconnaître des subtilités certaines, bien absentes dans cette production.

Pour le rire et les gags, les rôles parlés l'emportent. Normand Lévesque et Jean Marchand, en effet, savent quoi faire sur une scène. Quand ils parlent on les entend, eud, alors que les chanteurs, misé- reux, ils sont tellement ternes qu'il faut lire les surtitres anglais pour

comprendre ce qu'ils disent.

Il faut dire qu'à ce chapitre la technique utilisée par l'OdM n'est pas au point — et pas du niveau de ce genre de compagnie. L'amplification des voix pour les dialogues provoque des échos, est trop présente à l'avant scène et on perd les voix dès qu'un maigre mouvement s'amorce. Il y a là bien des choses à figoler avant les autres représentations. Tout comme dans la mise en scène, d'un statisme épouvantable pour le chœur et les airs. Ce dernier manque tellement de préparation qu'on ne compte plus les fois où il n'est pas ensemble avec l'orchestre; et pourtant, il fait potiche dans le fond de la scène...

Quant aux chorégraphies, pour l'ensemble on repassera ou on ira voir une comédie musicale, là où danseurs et chorégraphe savent faire du spectacle, où on n'échappe pas une danseuse, où l'on sait faire

un cotillon ou un cancan en mesure et avec cette agilité dans le mouvement collectif qui donne ses bulles au champagne scénique (celui de samedi était vraiment étonnant).

Depuis la fosse, Labadie fait un bel accompagnement aux passages lyriques et doux (l'Heure exquise est réussie, oui!), mais ne montre que peu d'aise dans le rythme prismatique de la pièce. À sa décharge, l'OSM n'est pas à son mieux et, dans la somptueuse orchestration de Lehár, on entend bien des accords. Dans ces conditions, le premier acte est mortel, le second passable et le troisième à peine correct. Certes, le public fredonne les airs connus, mais il peut le faire — et bien mieux — aux soirées viennoises de l'OSM.

Certaines adaptations — que le genre exige — s'avèrent assez rigolotes, comme de rares perles. La meilleure reste sans doute la reprise des deux airs du ténor John Tessier (Coutançon) en lever de rideau de l'acte chez Maxim's. Là on tient un vrai ténor tout court, tout comme un vrai ténor d'opérette. Grâce, style élégance, facilité dans la voix, musicalité extrême et raffinée, ce jeune homme a tout pour lui — curieusement c'est le seul non-francophone de la distribution qui fait le mieux cette version française...

Usant de prudence, le précédent directeur de l'OdM avait coutume de présenter les opérettes au Théâtre Maisonneuve; après avoir vu et entendu cette Veuve se noyer dans l'immense et ingrate salle Wilfrid-Pelletier, il faut croire qu'il n'avait pas tort.

EN BREF

900 000 fêtards au Carnaval des cultures à Berlin

Berlin — Quelque 900 000 personnes ont fêté hier dans les rues de Berlin le neuvième Carnaval des cultures, rendez-vous incontournable des musiques du monde entier, ont annoncé les organisateurs. L'événement fédère, entre samedi et aujourd'hui,

les cultures du monde entier représentées à Berlin, sous le signe de la tolérance, de l'ouverture et de la découverte. Quelque 1,5 million de personnes sont attendues pendant ces deux jours. Point fort de la fête, le défilé hier à Kreuzberg, quartier alternatif de l'ouest de la capitale très imprégné de culture turque: environ 4200 musiciens, chanteurs et danseurs représentant 80 pays ont défilé dans l'après-midi à pied ou à

bord d'une centaine de chars fleuris. AFP

Crosby, Stills and Nash en tournée

New York — Le célèbre groupe de folk américain Crosby, Stills and Nash va effectuer cet été une tournée aux États-Unis, qui débutera le 1er juillet par un concert dans le Minnesota. «La soirée proposera des chansons du nouvel al-

bum solo de Stephen Stills, du futur CD de Crosby et Nash, ainsi des extraits de l'incroyable catalogue de succès du groupe», a expliqué jeudi dans un communiqué le manager des trois artistes, Gerry Tolman. Grahrah Nash profitera de la tournée pour promouvoir un livre de photographes intitulé Ciel à Ciel. La tournée de Crosby, Stills and Nash fera notamment halte à Boston, Atlanta et Los Angeles. Elle s'achèvera le 22 septembre dans l'État de Washington. AP

À LA TÉLÉVISION

Table with columns for channel (CANAL), time (heure), and program name. Rows include various TV channels like TVA, RDI, ICI, etc., and their respective programming schedules.

NOS CHOIX CE SOIR

Paul Cauchon

SUCRÉ SALÉ

Début de ce magazine estival présenté par Guy Jodoin, pour la troisième année de suite. TVA, 18h30

UNE ÉMISSION COULEUR DE RADIO-CANADA Nouvelle heure de diffusion. Parmi les invités ce soir, Véronique Cloutier et Denise Bombardier. Radio-Canada, 19h

VIE PRIVÉE, VIE PUBLIQUE

Les jeux d'argent font-ils le bonheur? Ce magazine français fait le tour de la question. TV5, 19h30

MATRONI ET MOI

Un film de Jean-Philippe Duval d'après la pièce d'Alexis Martin, avec Alexis Martin lui-même, Guylaine Tremblay et Pierre Lebeau. Radio-Canada, 19h

CONCOURS INTERNATIONAL DE MONTRÉAL DES JEUNESSES MUSICALES

Les prestations des lauréats de l'édition 2003. Arts, 21h

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable